

Rapport de contrôle Organisme de formation

Présentation :

Dénomination commerciale : **DC FORMATION**
Date de visite : 26 Novembre 2018
Nom(s) Interlocuteur(s) : Mr. Dàì CHEMIN
Nom(s) contrôleur(s) : Mr. Diego BONNARDEL



Informations générales :

Présenter l'organisme (nom, date de début d'activité, numéro d'enregistrement auprès de la DIRECCTE, numéro Siret, type de formations proposées, nombre d'AIF/AFC, typologie des clients, ...)

DC FORMATION, organisme spécialisé dans la formation à la gestion et la création d'entreprise dans le secteur de l'hôtellerie et restauration, Organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur - NOR INTD1408248A.
N° SIRET=51056765400015 et N° d'activité DIRECCTE = 93131357713.
Une seule salariée, petite structure avec une organisation assez flexible (une session par semaine)
Typologie des clients : demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprise

Présenter la démarche qualité mise en œuvre [périmètre, certification, habilitation, accréditation, labellisation, démarche d'amélioration continue, y compris pour les actions déployées suite aux résultats des enquêtes de satisfaction (plan d'actions, fiches actions,...)]

Certification ISQ OPQF reconnu par le CNEFOP. Démarche qualité en cours, en lien avec la mise à jour du site internet, la démarche est enclenchée avec les formateurs externes dans le cadre des réunions annuelles, mais doit être systématisée et valorisée.

Décrire les moyens matériels (Inventaire des matériels mis à disposition des stagiaires, conditions de sécurité si coffre-fort, stockage des données informatiques, ...) mis à disposition des stagiaires

le centre de formation n'a qu'une salle de formation. Pour ses sessions de formation l'organisme n'a pas besoin de matériel spécifique. Le point à souligner c'est la disponibilité de la directrice, qui bien que non formatrice sur la majorité des sessions, reste très disponible en renfort, et accueil des stagiaires.

Décrire les locaux de l'OF (configuration, accessibilité, situation géographique,...)

Locaux facilement accessible en métro/bus.

Conformité de l'organisme de formation par rapport au décret 2015-790

L'identification précise des objectifs de la formation et de son adaptation au public formé

L'OF dispose d'un programme de formation incomplet. (UNE MISE À JOUR DU SITE INTERNET EST PRÉVUE EN FIN D'ANNÉE 2018. MODÉLITÉS D'ÉVALUATIONS À PRÉCISER (JURY).)

L'OF personnalise le parcours de formation. (PERSONNALISATION IMPOSSIBLE SUR LES CERTIFICATIONS, SUR LE RESTE DES FORMATIONS OK.)

L'OF déploie un dispositif pour évaluer la pertinence des éléments déclarés par les stagiaires. (NOTAMMENT SUR LES RECYCLAGES?)

L'OF met en oeuvre un dispositif pour présenter les modalités pédagogiques déployées, mais de façon incomplète, aléatoire, ou sur quelques formations seulement. (DEUX PROGRAMMES, UN A DESTINATION DES FORMATEURS ET UN AUTRE AUX STAGIAIRES, SANS RAISON VRAIMENT VALABLE. NE PAS HÉSITER À JOUER LAZ TRANSPARENCE, METTRE EN AVANT LES MÉTHODES INNOVANTES UTILISÉES.)

L'OF informe le public sur les différentes étapes avant l'entrée en formation. ()

L'OF informe le public sur les modalités d'évaluation à la sortie de la formation. ()

L'OF démontre que les modalités pédagogiques et techniques mises en œuvre sont adaptées avec les objectifs de formation poursuivis. ()

L'OF réalise ses actions de formation conformément au programme détaillé. ()

L'OF remet systématiquement au stagiaire une attestation conforme aux dispositions réglementaires. ()

L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires :

L'OF se sert d'une fiche d'identification ou d'un guide de questionnement incomplet ou de manière aléatoire. (ENTRETIENS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS PRÉVUS, MAIS NECESSITÉ D'UN SUPPORT ÉCRIT.)

L'OF remet au stagiaire un dossier complet conforme à la réglementation. ()

L'OF dispose de locaux adaptés aux formations dispensées et/ou au public accueilli. ()

L'OF dispose de locaux en conformité avec les lois et règlements. ()

L'OF met en place un dispositif pour présenter les modalités d'accueil tout au long du parcours de formation, mais de façon incomplète et/ou aléatoire. (PLANNING NON PERSONNALISÉ POUR L'INSTANT.)

L'OF met en oeuvre un dispositif pour présenter les modalités d'accompagnement et les diffuser aux stagiaires. ()

L'OF remet un livret d'accueil. ()

Non concerné. (L'ORGANISME NE DISPENSE PAS DE FORMATION À DISTANCE (FOAD))

L'OF atteste du contrôle d'assiduité journalier, matin et soir. ()

L'OF met en oeuvre un dispositif pour présenter les modalités de contrôle d'assiduité et de gestion des dérivés. ()

L'OF déploie un dispositif pour présenter les modalités et les outils d'évaluation en continue des acquis. ()

L'adéquation des moyens pédagogiques techniques et d'encadrement à l'offre de formation :

L'OF met en oeuvre un dispositif pour présenter les moyens et supports mis à disposition des stagiaires. (LE MATÉRIEL SPÉCIFIQUE EST PRÉSENT)

Non concerné. (L'ORGANISME NE DISPENSE PAS DE FORMATION À DISTANCE (FOAD))

L'OF met en oeuvre un dispositif pour présenter les moyens pédagogiques et techniques mobilisés. (PRÉSENTATION PAR LA DIRECTRICE À CHAQUE FORMATION.)

Non concerné. (LA FORMATION NE CONTIENT PAS DE STAGE EN ENTREPRISE)

La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations :

L'OF déploie un dispositif pour déterminer les actions de formation et de professionnalisation destinées à ses formateur. (PAS CONCERNÉ, CAR AUCUN FORMATEUR SALARIÉ, MAIS VEILLE DOCUMENTAIRE + VERIFICATION DES QUALIFICATIONS PAR LA DIRECTRICE OK.)

L'OF met en oeuvre un dispositif pour garantir les conditions d'intégration d'un nouveau formateur. (PROCÉDURE D'INTÉGRATION EXISTANTE POUR LES NOUVEAUX FORMATEURS EXTERNES)

L'OF dispose d'un plan de formation interne. (CONCERNE UNIQUEMENT LA DIRECTRICE)

L'OF met en oeuvre un dispositif pour assurer le suivi des compétences des formateurs externes. (PROCÉDURE D'INTÉGRATION EXISTANTE POUR LES NOUVEAUX FORMATEURS EXTERNES)

L'OF dispose des attestations de présence de ses formateurs aux actions de formation qu'ils ont suivies pour tout l'échantillon contrôlé. ()

L'OF dispose d'une CV-thèque actualisée. ()

L'OF a mis en place un dispositif de veille informationnelle. (RÉALISÉE PAR LA DIRECTRICE, ATTENTION REPOSE SUR UNE SEULE PERSONNE)

L'OF déploie un dispositif pour adapter ses modules de formation en fonction des résultats issus de sa veille informationnelle. (SE FAIT EN COLLABORATION AVEC LES FORMATEURS CONCERNÉ, POUR CHAQUE FORMATION)

L'OF dispose d'un réseau sur lequel, il s'appuie pour garantir la qualité de ses formations. (RÉSEAU TRÈS FORT ET SPÉCIFIQUE, UMIH13, RÉSEAU DE FORMATEUR, FÉDÉRATION D'OF, UNION PATRONALE, OPCA)

L'OF dispose de quelques références. (QUELQUES UNES, MAIS À VALORISER)

Les conditions d'information au public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et ses résultats obtenus

L'OF communique sur son offre de formation, mais de façon incomplète et/ou aléatoire. (UNIQUEMENT TARIFS GÉNÉRAUX AFFICHÉS, METTRE À JOUR POUR TARIFS DEMANDEURS D'EMPLOI.)

L'OF ne dispose pas d'indicateur de la performance. Il ne communique pas sur les résultats obtenus en interne ou en externe. (OUTIL À CONSTRUIRE ET SURTOUT À METTRE EN AVANT SUR LE SITE INTERNET.)

La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires

L'OF communique à l'extérieur sur les résultats issus de ses enquêtes de satisfaction, mais de façon incomplète et/ou aléatoire. (EXISTANT, MAIS À COMMUNIQUER.)

L'OF procède à une évaluation à chaud ou à froid de la satisfaction des DE, ainsi qu'à l'analyse des résultats. (ILS SONT PARTAGÉS PENDANT LA RÉUNION ANNUELLE DES FORMATEURS)

L'OF ne déploie pas de dispositif pour garantir le dépôt des réclamations et leur traitement. (AU COUP PAR COUP SUR LES FICHES D'ÉVALUATION, MAIS PROCÉDURE À CONSTRUIRE ET À PARTAGER)

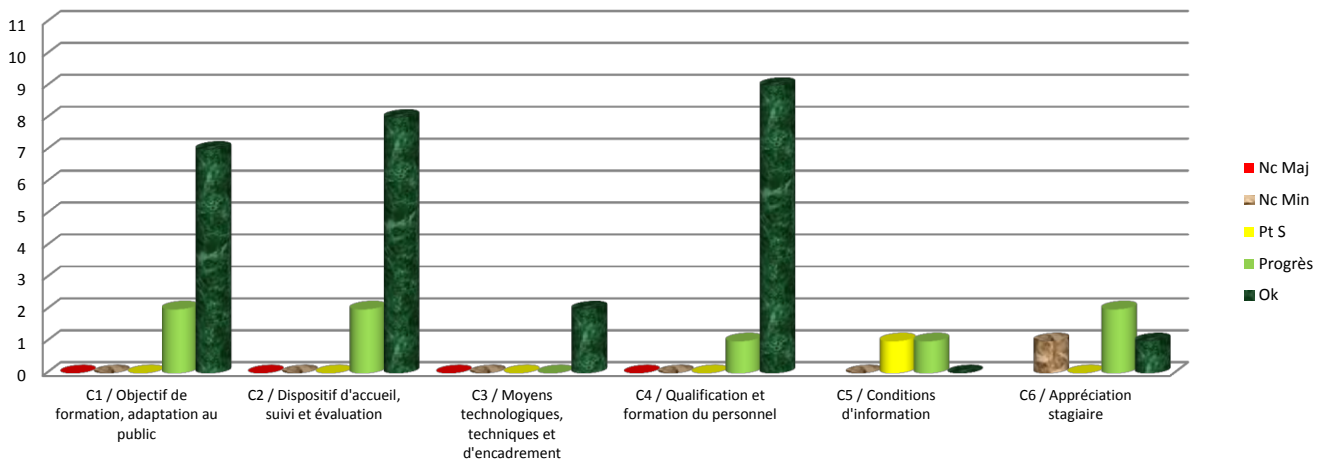
L'OF ne procède pas à des enquêtes auprès des entreprises pour connaître l'impact des actions de formation. (A METTRE EN PLACE)

L'OF déploie un dispositif pour présenter les modalités de partage des résultats des enquêtes, mais de façon incomplète. (FAIT À MINIMA PENDANT LA RÉUNION FORMATEUR ANNUELLE, MAIS PROCÉDURE COMPLÈTE À CONSTRUIRE)

Résultat

	Nc Maj	Nc Min	Pt S	Progrès	Ok
C1 / Objectif de formation, adaptation au public	0	0	0	2	7
C2 / Dispositif d'accueil, suivi et évaluation	0	0	0	2	8
C3 / Moyens technologiques, techniques et d'encadrement	0	0	0	0	2
C4 / Qualification et formation du personnel	0	0	0	1	9
C5 / Conditions d'information		0	1	1	0
C6 / Appréciation stagiaire		1	0	2	1
Résultat/G	0	1	1	8	27

Niveau de satisfaction de l'OF / aux critères du décret



Conclusion générale

DC formation possède des procédures et des modalités d'accueil des stagiaires qui sont très abouties, il lui reste à valoriser ce travail, et à communiquer largement, sur ses résultats.